

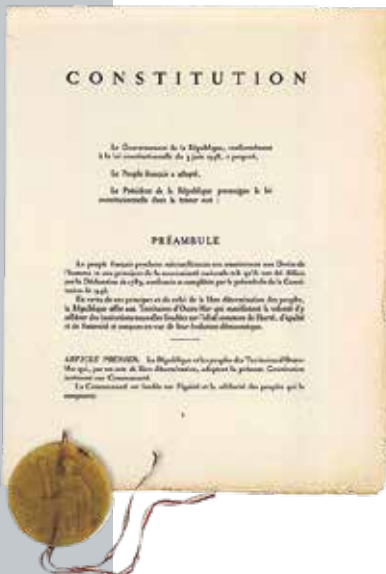
CECP
CENTRE D'ÉTUDES
CONSTITUTIONNELLES
ET POLITIQUES



Journées décentralisées 2018 de
l'Association française de droit constitutionnel (AFDC)

Justice(s) et Constitution

Justice administrative et Constitution de 1958



Jeudi
10 janvier 2019

Université Paris II Panthéon-Assas
Centre Panthéon
Salle des Conseils

9 h 30 – Rapport introductif

Guillaume DRAGO,

professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

I – Juridiction administrative et Constitution

Sous la présidence d'Yves GAUDEMET,

professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas,

membre de l'Institut

10 h – Compétences du juge administratif et Constitution

Camille BROUELLE,

professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

10 h 30 – Procédure juridictionnelle administrative et Constitution

Bertrand SEILLER,

professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

11 h – Le Conseil d'État, juge des référés administratifs et Constitution

Bernard STIRN,

président de section au Conseil d'État

Débats et pause

**11 h 45 – Déontologie du juge administratif et Constitution :
approche comparative**

Table ronde avec Robert ANDERSEN, *ancien premier président du Conseil d'État de Belgique*, Mattias GUYOMAR, *conseiller d'État, président de chambre à la section du contentieux,*

professeur associé à l'Université Paris II Panthéon-Assas,

Bruno PIREYRE, *président de chambre à la Cour de cassation* et Alexandra STOLZ-VALETTE, *premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Paris*

II – Contentieux administratif et Constitution

*Sous la présidence de Didier TRUCHET,
professeur émérite de l'Université Paris II Panthéon-Assas*

**14 h 30 – Juridiction administrative générale et Constitution :
la question de l'inconstitutionnalité devant le Tribunal
administratif de Paris**

Samira HAMDI,
conseiller au Tribunal administratif de Paris

**15 h – Juridiction administrative spécialisée et Constitution :
l'exemple de la Cour nationale du droit d'asile**

Florian POULET,
*professeur à l'Université d'Évry-Val d'Essonne,
juge-avocat général à la Cour nationale du droit d'asile*

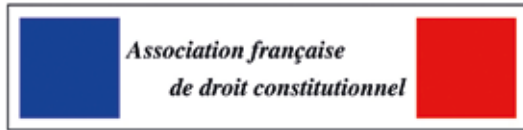
Débats et pause

**16 h – La Constitution dans le contentieux fiscal devant le juge
administratif**

Martin COLLET,
professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas

16 h 30 – Rapport de synthèse

Olivier GOHIN,
professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas



CECP
CENTRE D'ÉTUDES
CONSTITUTIONNELLES
ET POLITIQUES



Colloque organisé dans le cadre des Journées décentralisées 2018 de l'Association française de droit constitutionnel (AFDC) portant sur le thème : Justice(s) et Constitution

Le comité scientifique est formé des professeurs Guillaume DRAGO, *professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas*, Olivier GOHIN, *professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas*, Armel LE DIVELLEC, *professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas et directeur du Centre d'études constitutionnelles et politiques*, et Benoît PLESSIX, *professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas, directeur de l'Institut Cujas et du Centre de recherches en droit administratif (CRDA)*.

Jeudi 10 janvier 2019

Université Paris II Panthéon-Assas
Centre Panthéon
Salle des Conseils